



La ligne ferroviaire Grenoble-Veynes-Gap est en danger

Faute d'investissements, les ralentissements sur cette ligne vont augmenter et dégrader le service offert aux usagers et la ligne risque de fermer entre Lus et Clelles à l'horizon 2023, supprimant ainsi toute relation ferroviaire entre Grenoble et le sud des Alpes.

L'ADTC a alerté les élus et demande que des crédits de rénovation soient inscrits au prochain Contrat Plan Etat Région 2014-2020 en cours de négociation entre la Région et l'Etat.

C'est au dernier comité de ligne, qui s'est tenu à Clelles le 28 novembre 2013 que RFF, qui gère les infrastructures ferroviaires, a fait cette annonce. Tableaux à l'appui, RFF a expliqué comment les ralentissements, qui augmentent les temps de parcours, vont s'étendre sur la partie haute de la ligne et comment les relations avec Gap seront suspendues au plus tard en 2023.

L'ADTC a écrit à tous les élus pour les alerter car cette ligne est essentielle pour les relations entre Grenoble et les Hautes-Alpes ou la vallée de la Durance et possède un potentiel important de développement.

L'ADTC a montré que les conditions d'exploitation pouvaient être améliorées en organisant mieux les correspondances et en mettant en place des trains directs interrégionaux car trop souvent, il est proposé aux voyageurs devant se rendre à Sisteron ou Manosque de prendre un TGV en passant par Valence, ce qui évidemment n'a pas le même coût.

Les relations ferroviaires ne peuvent se limiter aux TGV ou aux dessertes autour des grandes agglomérations, des lignes comme Grenoble - Veynes – Gap doivent offrir un service public nécessaire à l'aménagement du territoire et être un moteur du développement touristique, comme savent le faire si bien nos voisins Suisses.

Pour le maintien en service de cette ligne et le développement de son trafic, des travaux de rénovation sont à entreprendre pour assurer sa pérennité et des améliorations de la signalisation pour augmenter le nombre de trains en circulation, RFF les a chiffré à environ 20 M€.

Les contrats de plan Etat Région (CPER) 2014-2020 vont déterminer les travaux d'aménagements d'infrastructures de transport qui seront entrepris dans les prochaines années, ils sont en cours de négociation entre les Régions et l'Etat. C'est donc maintenant que les crédits pour la ligne Grenoble-Veynes-Gap doivent être inscrits pour pérenniser cette ligne et ne pas sacrifier au « tout voiture » un pan entier de notre région.

Contacts :

François Lemaire
Nathalie Teppe